



Utilisation rationnelle de l'énergie

Projet « RIFE 2 »



Projet cofinancé par la Région wallonne et le Fond européen de développement régional dans le cadre du programme INTERREG IV Grande Région « l'union européenne investit dans votre avenir »



URE: définition



- L'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE) est une démarche qui consiste à déterminer et appliquer les moyens pour consommer moins d'énergie en conservant le même confort.



Intérêts liés à l'URE

- Intérêt financier
- Intérêt environnemental
- Intérêt pour l'image



« RIFE 2 » et le volet « URE »

- Objectif : Mettre en place des actions liées à l'URE dans les PME
- Moyens utilisés :
 - Réalisation de pré-diagnostics énergie
 - Formation d'un responsable énergie à l'audit énergétique
 - Réalisation d'audits énergétiques (accompagnement)
 - Accompagnement à la mise en œuvre des actions ciblées par l'audit



Cible

- Toute PME désireuse de réduire ses factures énergétiques
- Secteur industriel ou secteur tertiaire
- 7 entreprises seront accompagnées dans le cadre de RIFE 2



Aspects pratiques

- **A partir de septembre**
- **Coût pour l'entreprise:**
 - Pré-diagnostic ⇒ gratuit
 - Formation ⇒ gratuit
 - Diagnostic énergie
 - **Etudes de faisabilité de solutions (optimisation des installations existantes, mise en place de nouvelles technologies, ...)**
 - En fonction des besoins des entreprises.
 - Le projet RIFE 2 prend en charge une part importante du coût de l'opération d'accompagnement. Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de vos contacts locaux (voir infos contacts sur le site <http://www.rife-wll.net>)



Le pré-diagnostic

Il s'agit d'une « analyse préalable » qui remplit les objectifs suivants :

- réaliser une première approche du bilan énergétique ;
- comparer les performances énergétiques à des références ;
- dresser une première évaluation des gisements d'économies d'énergie envisageables ;
- identifier les domaines à développer dans les phases suivantes/ dans le diagnostic.



Le diagnostic

C'est la réalisation d'un bilan énergétique débouchant sur l'identification et la définition de pistes d'amélioration

NB : Cette partie demande la mise en œuvre de compétences spécifiques

Formation à l'audit énergétique

Consiste à apporter les compétences de réalisation d'un bilan énergétique au sein même de l'entreprise

Formation en groupe restreint

Spécifique à l'entreprise

Programme complet fait de séances théoriques et pratiques

Etude de faisabilité

Suite logique du diagnostic permettant de

- dimensionner
- chiffrer
- identifier les acteurs du marché
- ...